

RECOMMANDATION 21

Le Comité recommande que les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien, de l'Environnement et des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, de concert avec des représentants de l'industrie de la fourrure, mettent sur pied un programme de «Surveillance de la fourrure», pour suivre l'évolution du marché et signaler périodiquement aux ministres les faits nouveaux et les facteurs qui menacent ce marché. (p. 43)

RECOMMANDATION 22

Le Comité recommande que l'Institut de la fourrure du Canada, en collaboration avec les parties intéressées, organise annuellement sur la colline du Parlement une «Journée de promotion de la fourrure» qui fera connaître l'importance de ce produit au Canada, aux membres du Parlement et au grand public. (p. 44)

RECOMMANDATION 23

Le Comité recommande que les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien, de l'Environnement et des Affaires extérieures et du Commerce extérieur conçoivent conjointement une stratégie innovatrice visant particulièrement à lutter contre les menaces, présentes et futures, qui planent sur le marché de la fourrure. (p. 44)